



L'école et moi - Claire LAURENT EI
8 Route de Phalsbourg, 57820 Lutzembourg
SIRET : 99209524000014
SAP : SAP992095240
PACIFICA n°15423209907
claire@lecoleetmoi.fr - 07 43 67 80 67

Conditions générales de service

Préambule

Le recours aux prestations de soutien scolaire ou de cours particuliers à domicile de la société au nom de la gérante Madame Claire LAURENT dont le nom commercial est L'ÉCOLE ET MOI sise 8 route de Phalsbourg, 57820 Lutzembourg, déclarée sous le numéro SAP992095240 entraîne l'acceptation des conditions suivantes :

Prestations

L'école et moi, en la personne de Claire LAURENT, propose les prestations suivantes :

- cours de français et littérature de la primaire à la terminale
- cours de français langue étrangère (FLE) enfants et adultes tous niveaux
- cours d'anglais enfants et adultes tous niveaux
- cours d'allemand enfants et adultes jusqu'au niveau B1 du CECRL
- cours de polonais et russe enfants et adultes jusqu'au niveau A2 du CECRL
- soutien scolaire global incluant des séances d'orthopédagogie primaire et collège
- suivi spécifique en orthopédagogie enfants et adultes
- accompagnement à la rédaction de documents longs type « mémoires » et à la soutenance orale, en sciences humaines niveau licence et master

Modalités d'inscription

Après que les parties se soient mises d'accord sur les prestations sollicitées, leur durée et leur fréquence, l'École et moi établit un contrat entre le client et l'entreprise dont la signature est obligatoire pour la réalisation de ces prestations et vaut acceptation des présentes conditions générales de service.

Modalités de réalisation des prestations

La durée minimum d'une prestation est d'**une heure**. Les prestations peuvent avoir lieu à domicile dans un rayon de 20 km autour de Lutzembourg, et à Strasbourg, ou en distanciel (visio) dans les autres cas ou sur demande spécifique. L'ÉCOLE ET MOI se réserve le droit de refuser les demandes ne correspondant pas aux dispositions sus-mentionnées. Les prestations en distanciel impliquant des enfants de moins de 15 ans feront l'objet d'une séance d'essai avant signature du contrat afin que les deux parties puissent s'assurer de la pertinence de cette modalité. Les séances à domicile auront lieu à l'adresse mentionnée sur le contrat préalablement signé et selon les conditions stipulées par celui-ci. La durée déterminée pour chaque séance inclut le temps avec l'élève, un éventuel bilan avec les parents et la prise de rendez-vous pour la séance suivante. Chaque temps supplémentaire sollicité par le client pourra être facturé en sus.

L'ÉCOLE ET MOI s'engage à mettre en place l'ensemble des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de ses clients, selon les dispositions du contrat signé préalablement à la mise en place des prestations. Les séances peuvent être ajustées (durée, fréquence, contenu) au fur et à mesure de l'accompagnement, en fonction de l'évolution de la demande du client ou des besoins constatés par l'intervenante. Chaque ajustement fera préalablement l'objet d'une discussion entre le client et

l'intervenante. L'ÉCOLE ET MOI ne pourra être tenue pour responsable des résultats scolaires et autres notes d'examen obtenues par les personnes qu'elle accompagne.

Tarifs

Les tarifs, incluant les déplacements le cas échéant, la préparation des séances et leur déroulement, sont compris entre 30 et 60 euros TTC/heure (*TVA non applicable, article 293 B du CGI*) selon la grille suivante :

	Primaire/collège/lycée*		Supérieur/ adulte/préparation examen ou concours	
Distance du siège	TOTAL	Avec AICI**	TOTAL	Avec AICI**
- 10 km	40 euros	20 euros	50 euros	25 euros
+ 10 km	50 euros	25 euros	60 euros	30 euros
Strasbourg	60 euros	30 euros		
Visio	30 euros	Non éligible	35 euros	Non éligible

*cette catégorie exclut les prestations niveau première ou terminale de préparation à un examen de type « baccalauréat » ou à une certification en langue, considérées comme relevant de la catégorie « préparation d'examen ».

** Avance immédiate de crédit d'impôt

Crédit d'impôt et avance immédiate

Le recours aux services à la personne à domicile peut ouvrir droit à un avantage fiscal égal à 50% des sommes effectivement engagées dans les conditions de l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts auquel le consommateur est invité à se reporter. L'entreprise remettra une attestation fiscale récapitulant l'ensemble des prestations réalisées et payées au plus tard le 31 mars de l'année suivant leur réalisation. Le client particulier peut également bénéficier du dispositif de l'Avance immédiate de son crédit d'impôt, optionnel et gratuit, mis en place par l'Urssaf, en collaboration avec la Direction Générale des Finances Publiques. Ce service permet au client, sous réserve de vérification de son éligibilité, de bénéficier d'une avance de son crédit d'impôt conformément aux dispositions de l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Le client accepte que ses données personnelles nécessaires à la mise en place de l'Avance immédiate du crédit d'impôt : civilité, prénom, nom d'usage, nom de naissance, date de naissance, pays de naissance, commune de naissance, adresse postale complète, téléphone portable, adresse email et coordonnées bancaires (IBAN, BIC) soient recueillies par L'ÉCOLE ET MOI et transmises à l'Urssaf. A réception de la demande par le souscripteur, L'ÉCOLE ET MOI demande l'ouverture de son compte Avance immédiate ou son rattachement auprès de l'Urssaf. Le souscripteur doit alors accepter l'ouverture ou le rattachement de ce compte. Avec l'Avance immédiate, le montant du crédit d'impôt est déduit des montants dus par le client à L'ÉCOLE ET MOI, sous réserve du bénéfice du crédit d'impôt par le client. Conformément aux règles fixées par l'Urssaf, toute prestation ayant fait l'objet de l'Avance immédiate de crédit d'impôt n'est plus remboursable après paiement par l'Urssaf. Il est rappelé au client que le bénéfice du crédit d'impôt et de l'avance immédiate du crédit d'impôt sont limités à certains plafonds de dépenses fixés par les articles 199 sexdecies du code général des impôts auquel il est invité à se reporter. Les prestations en distanciel ne permettent pas de bénéficier de crédit d'impôt.

Modalités et moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont : le virement et les espèces. Les heures de cours dispensées au cours du mois font l'objet d'une facturation à la fin du dernier cours du mois (sauf disposition contraire prise à la signature du contrat). Lorsque le client est éligible à l'avance immédiate du crédit d'impôt, L'ÉCOLE ET MOI envoie une facture au client sur son espace, et à l'Urssaf qui l'informe de cette demande de paiement et assure le règlement de 50% des montants dus. En cas d'échec de paiement du crédit d'impôt via le mécanisme de l'avance immédiate, le client s'engage à payer la totalité de la somme due par virement ou espèces. Lorsque le client n'est pas éligible à l'avance immédiate du crédit d'impôt, ou qu'il n'est pas encore rattaché auprès de l'Urssaf, il doit régler l'intégralité du montant facturé. En cas de retard de paiement, des pénalités au taux d'intérêt légal en vigueur seront appliquées, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 euros.

Politique d'annulation

En cas d'annulation de séance, les dispositions suivantes s'appliquent :

- Annulation par le client avec plus de 24h de préavis : la séance est reportée, non facturée
- Annulation par le client avec moins de 24h de préavis: la séance est due et facturée
- Annulation par L'ÉCOLE ET MOI : la séance est reportée sans frais
- Absence sans prévenir : séance due.

Droit de rétractation

Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat pour se rétracter en adressant un email à L'ÉCOLE ET MOI. Si le souscripteur souhaite voir la prestation commencer avant l'expiration du délai de rétractation, il en fait la demande expresse auprès de L'ÉCOLE ET MOI qui en conserve une trace sur un support durable, sans que cela ne vaille renonciation au droit de rétractation. En cas d'exercice de son droit de rétractation, le client qui a demandé expressément à voir la prestation commencer avant l'expiration du délai de rétractation reste redevable du coût des prestations réalisées jusqu'à la réception de sa rétractation par L'ÉCOLE ET MOI.

Résiliation du contrat

Le contrat peut être résilié à tout moment avec un préavis de 15 jours notifié par email, à l'initiative de l'une ou de l'autre des parties et sans contrepartie financière sous réserve que L'ÉCOLE ET MOI ait réalisé l'ensemble de ses obligations et que le client ait réglé l'ensemble des sommes correspondant aux prestations effectuées et n'ayant pas encore fait l'objet d'un règlement.

Si, en raison d'un événement considéré comme un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil, l'une ou l'autre des Parties était dans l'impossibilité d'exécuter ses obligations, l'exécution des obligations serait suspendue temporairement pendant la durée de cette impossibilité sans que l'une des Parties ne puisse rechercher la responsabilité de l'autre.

En tout état de cause, si cet événement devait avoir une durée d'existence supérieure à trois (3) mois, le Contrat pourrait être résolu, sur l'initiative de l'une ou l'autre des Parties sans droit à indemnités de part et d'autre. La résolution peut avoir lieu après envoi d'un courriel avec confirmation de réception à l'autre partie. Sont notamment assimilés à des cas de force majeure à titre indicatif : toute guerre, tout fait de grève et/ou lock-out empêchant l'exécution des obligations qu'il intervienne ou non au sein de l'une ou l'autre des Parties et/ou de leurs sous-traitants, émeute, révolution, rébellion, force militaire, acte de terrorisme, sabotage ou piraterie, épidémie, toute intempérie causant des dégâts ayant pour conséquence d'empêcher l'exécution par l'une ou l'autre des Parties de ses obligations, toute disposition d'ordre législatif, réglementaire et plus généralement tout acte, ayant force obligatoire, émanant de toute autorité compétente empêchant l'une ou l'autre des Parties d'exécuter ses obligations, toute disposition d'ordre législatif, réglementaire et plus généralement tout acte, ayant force obligatoire, émanant de toute autorité compétente empêchant l'une ou l'autre des Parties d'exécuter ses obligations contractuelles, les accidents affectant la production et le stockage de produits, les grèves des transporteurs ou de l'un de ses fournisseurs, l'incendie, l'inondation, les arrêts de production et de fourniture d'énergie et/ou de matière premières, les ruptures de stock, le fait de tiers et tout fait de nature à retarder, à empêcher l'exécution des engagements.

Par ailleurs, un client qui justifierait d'un motif impérieux légitime, tel que défini ci-dessous pourra également résilier le contrat signé par tout moyen écrit.

Les motifs impérieux et légitimes qui doivent être justifiés auprès de L'ÉCOLE ET MOI par un document écrit, peuvent être les suivants :

- En cas de maladie grave et chronique du client, qui rend la participation aux cours déraisonnable.
- En cas de chômage pendant une durée d'au moins 3 mois et de la perte de salaire qui en résulte.
- En cas de déménagement à l'étranger.

Une dernière facture avec les prestations non réglées sera alors transmise au client.

Médiation de la consommation

En cas de litige non résolu à l'amiable, le client peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation : Société Médiation Professionnelle, 5 Rue Salvaing Alteritae, 12000 Rodez, <https://www.mediateur-consommation-smp.fr>, conformément aux articles L611-1 et L612-1 du Code de la consommation.

Protection des données personnelles (RGPD) et politique de confidentialité

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, L'ÉCOLE ET MOI s'engage à conserver la confidentialité des données personnelles qui lui sont communiquées par le client et à les traiter dans le respect desdites réglementations.

Les données personnelles collectées sont utilisées uniquement pour la gestion des cours, la facturation et l'envoi de l'attestation fiscale. Elles ne sont transmises à aucun tiers. Cependant, dans le cas où le client bénéficie de l'avance immédiate de crédit d'impôt, ses données personnelles renseignées dans l'annexe 1 sont saisies sur la plateforme www.avance-immédiate.fr dépendant de la société Avance immédiate Services, agréée par l'URSSAF comme intermédiaire dans le traitement de la procédure, dont le règlement RGPD est consultable ici : <https://www.avance-immédiate.fr/politique-de-confidentialite>. Vos informations sont conservées 3 ans après la fin de la relation commerciale (pièces comptables : 10 ans). Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression en contactant claire@lecoleetmoi.fr.

Loi applicable

Les présentes Conditions générales de service et tous les autres accords conclus avec L'ÉCOLE ET MOI sont exclusivement soumis au droit français.

Mise à jour : 16/06/2026